



RÈGLEMENT INTERIEUR
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
« SAUSSERON-IMPRESSIONNISTES »

ANNEE 2023-2024

Document à retourner obligatoirement signé avec le dossier d'inscription

Je soussigné (é) (Nom et Prénom de l'élève ou des représentants légaux pour les mineurs)

.....

**Déclare avoir lu le règlement intérieur 2023-2024 du conservatoire de musique
« Sausseron-Impressionnistes »**

Et m'engage à le respecter durant la validité de mon inscription. En cas d'absence ou d'abandon des cours pour quelle que cause que ce soit, aucun remboursement des droits d'inscription qu'ils soient annuels ou trimestriels, ne pourra être effectué, sauf force majeure ou circonstance exceptionnelle dûment constatée, au cas par cas, par la C.C.S.I. Toute demande particulière justifiée devra être présentée par écrit.

Date :

Signature de l'élève :

Pour les élèves mineurs, signature du ou des représentants légaux :